



Soixante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale

Point 3a de l'ordre du jour provisoire

Mettre en place des systèmes de santé résilients pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et promouvoir la sécurité sanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale

Octobre 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer au nom du Conseil International des Infirmières, le CII, et de plus de 27 millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde.

Le CII prend acte de rapport de l'OMS sur la mise en place de systèmes de santé résilients pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et promouvoir la sécurité sanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de mettre en place des systèmes de santé résilients, de même que le rôle vital du personnel de santé pour continuer à fournir des services de santé essentiels lors des urgences sanitaires. Un personnel soignant en bonne santé et bien protégé est fondamental pour des systèmes de santé résilients.

Les personnels infirmiers représentent près de 50% des professionnels de santé dans la région de la Méditerranée orientale : ils jouent un rôle déterminant pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et pour promouvoir la sécurité sanitaire dans la région. Mais les données disponibles montrent que la pandémie a causé d'immenses préjudices aux infirmières individuelles et à la main-d'oeuvre infirmière au niveau mondial. Le CII est très préoccupé par les répercussions à long terme de la COVID-19 sur le personnel infirmier, notamment la persistance de charges de travail élevées dans des conditions de travail difficiles, l'augmentation des taux de détresse psychologique et l'aggravation de la pénurie de personnel. Un rapport récent du CII, *Pérenniser et fidéliser les effectifs en 2022 et au-delà*, pointe des niveaux élevés d'épuisement professionnel parmi les infirmières de même qu'une accélération du taux de rotation du personnel. Les preuves indiquent qu'il existe un risque très élevé que les pénuries soient exacerbées par la pandémie. La pénurie persistante et toujours plus grave de personnel infirmier constitue aujourd'hui la plus grande menace pour la santé mondiale et la sécurité sanitaire.

Dans ces conditions, il est essentiel de prendre en compte la santé et la sécurité du personnel de santé dans la mise en place des futurs systèmes de santé. Le CII demande instamment aux États membres de garantir des environnements de travail décent et des horaires de travail appropriés, d'organiser des enseignements et des formations continues sur le contrôle des infections, de garantir une rémunération adéquate et régulière, de renforcer rapidement le soutien psychologique aux infirmières et aux autres travailleurs de santé, et enfin de prendre des mesures pour le recrutement et la fidélisation efficaces du personnel infirmier.

Pour maintenir et fidéliser leur personnel infirmier, le CII demande instamment aux États Membres d'appliquer, et contrôler l'application, des priorités données par les Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux, en insistant particulièrement



sur la sécurité et le bien-être des agents de santé. Nous avons besoin de toute urgence que les États membres prennent des mesures concrètes pour soutenir, protéger et investir dans les infirmières.

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à la promotion de soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé partout dans le monde.